



# INFOS

## ADZRP

INFOS ADZRP n° 60 FEVRIER 2015

<http://adzrp.e-monsite.com>

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

### **EDITO**

**Vendredi 20 février 2015**, l'ADZRP a tenu son assemblée générale annuelle en présence d'une trentaine de riverains. Le Maire de la commune, présent également, a apporté les informations en sa possession sur les différents sujets abordés.

Si rapport d'activités et bilan financier de l'année 2014 ont été adoptés à l'unanimité, les **regards** étaient principalement **tournés vers les sujets d'actualité impactant les riverains**.

L'impression d'être ignorés, le sentiment d'être mis face à des mesures déjà décidées sans possibilité d'intervention, maintes fois exprimées par les habitants, ont été malheureusement vérifiés une nouvelle fois.

**Cette absence de transparence, ce déni de démocratie** dénoncé à Donges mais également par la plupart des associations composantes de la Coordination Nationale des Associations Riveraines des Sites Seveso, **ne sont pas de nature à faire taire les riverains**. Bien au contraire...

Les textes nationaux, internationaux relatifs à l'environnement (Charte de l'environnement, Code de l'environnement, Convention de Rio, Convention Aarhus ...) incitent les riverains-citoyens à s'investir dans les choix des décisions qui les concernent.

L'annulation de l'arrêté préfectoral approuvant le PPRT autour du site exploité par la société Storengy (stockage de gaz) à Céré-le-Ronde (37) par le tribunal administratif d'Orléans **pour insuffisance de concertation** dénoncée par les riverains démontre que « les certitudes arrogantes assénées par les décideurs » ont aussi leur limite.

Nous pourrions ajouter à ces propos, ceux formulés par nombre de chercheurs dans différents rapports : **illusion de la concertation** dénoncée par les riverains, « **efforts déployés par les acteurs décisionnaires pour les maintenir (les riverains) à distance de ces lieux de discussions** ».

**ABSENCE DE TRANSPARENCE...**

**DENI DE DEMOCRATIE...**

## DEMONSTRATION .....



### **VOIE FERREE : OUI au détournement mais pas dans n'importe quelles conditions !**

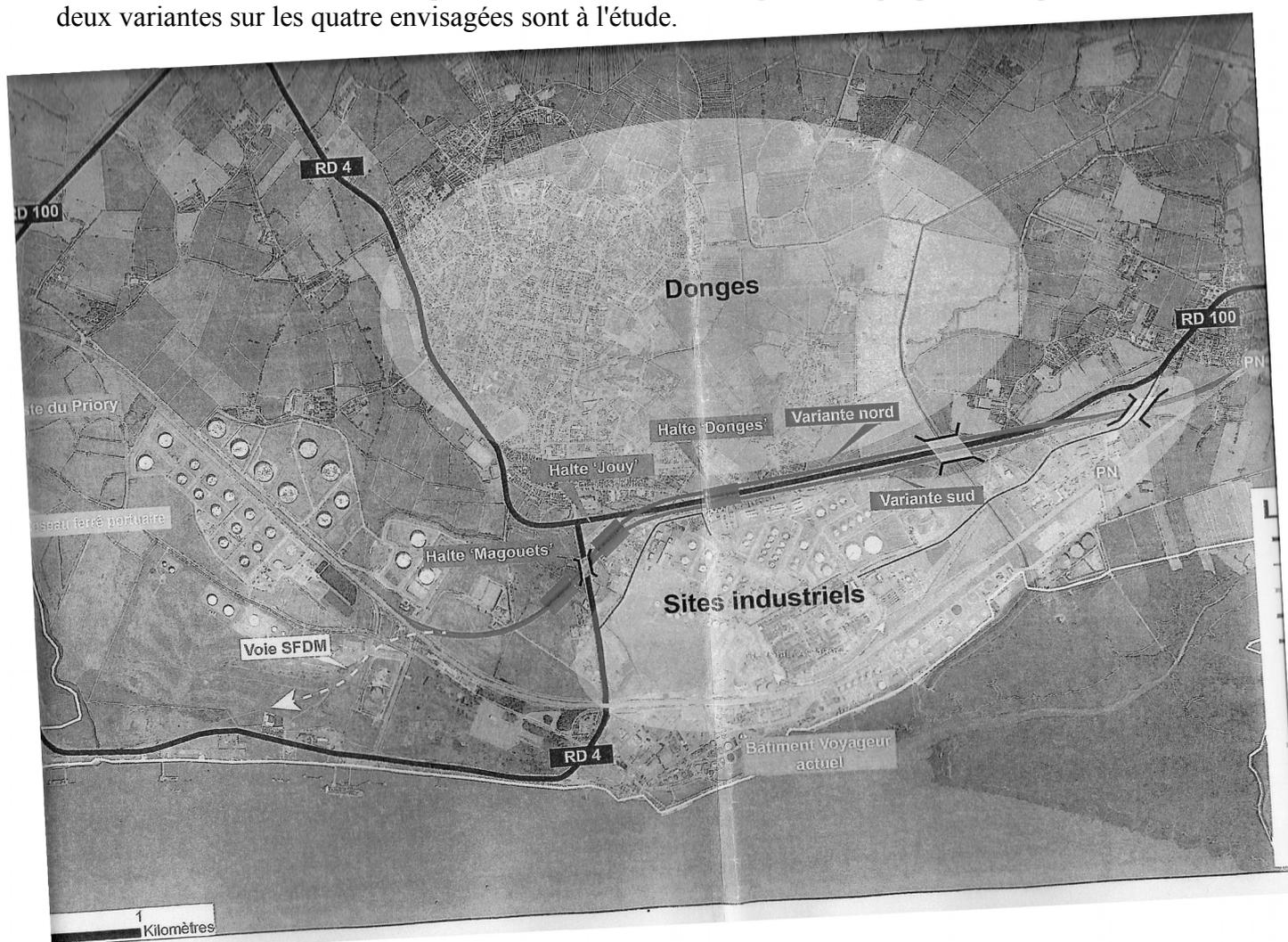
Le 16 juin 2013, à sa demande, l'ADZRP rencontrait les responsables RFF, ceux de la Société d'Etudes Techniques et le chargé d'Etudes.

Engagement était pris d'informer régulièrement les riverains ...

4 propositions de tracés de détournement de la voie ferrée étaient initialement envisagées.

Malgré nos différents courriers adressés aux représentants de l'État (6/10/2014 – 20/01/2015), aux différents responsables du projet (10/11/2014 – 20/01/2015), aucune information n'a été communiquée à l'ADZRP.

C'est le Maire de la commune, présent lors de l'assemblée générale, qui précisera qu'à cette date, deux variantes sur les quatre envisagées sont à l'étude.



Un détournement partiel qui propose deux tracés à proximité de la D 100 : un au nord, l'autre , au sud. Solutions qui ne manquent pas d'impacter de nouveaux habitants et de créer d'autres nuisances ?

Qu'est devenue la variante prévue en bordure de la N 171 ?

Un bel exemple de concertation !!!

**L'ADZRP s'adresse à toutes celles et tous ceux qui réclament une plus grande transparence et qui souhaitent « des décisions prises après écoute et concertation ».**

## **VOIE FERREE et PERENNITE DE L'INDUSTRIE A RISQUE.**

Un sujet longuement débattu...

Les récentes déclarations des dirigeants de Total annonçant la suppression de 2000 postes dans le monde et « des décisions au printemps », la restructuration envisagée des sites de Donges et La Mède, créent chez les salariés et plus largement dans la population un profond malaise.

L'ADZRP rappelle la volonté des riverains de voir détourner la voie ferrée mais pas dans n'importe quelles conditions.

Dans un courrier adressé le 12 février, l'ADZRP demande à rencontrer les responsables de la CGT-Total à Donges.



### **TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES.**

Dans un nouveau courrier adressé le 20 janvier dernier, l'ADZRP demande au Président du Conseil Général de Loire Atlantique d'interdire le passage des camions rue du Stade conformément aux souhaits maintes fois exprimés par les riverains.

Si leurs exigences portent sur le nombre de véhicules qui empruntent cette voie, elles concernent aussi le contenu des citernes, produits qui seraient très dangereux au sein de la raffinerie sans l'être en transit rue du Stade.

**Comme nous l'envisagions déjà dans une de nos premières publications (avril 2011), il sera peut-être utile de prévoir des initiatives plus marquantes.**

### **P.A.R.I : un leurre qui ne répond pas à l'indispensable mise en sécurité des riverains.**

Le changement de fenêtres est-il de nature à assurer la sécurité des riverains ? La réponse est non.

C'est pourtant ce que les organismes « centre de l'habitat 44, pact hd 56 et Teknitys » retenus pour la mise en place des Programmes d'Accompagnement aux Risques Industriels vont essayer de « vendre » aux riverains impactés par le PPRT.

Après plusieurs demandes de rencontres avec ces différentes officines, un courrier en date du 13 février nous informe que « les premiers courriers invitant les riverains à prendre contact

avec elles pour un diagnostic gratuit de leur logement » seront adressés « à partir de la mi-mars ».

-----

Conformément aux consignes définies lors de rencontres précédentes et confirmées lors de l'assemblée générale, je téléphone dès réception à :

**Thérèse BROSSAUD : 07 60 88 51 10**

**Michel LE CLER : 06 18 39 46 65**

**Stéphane BODINIER : 06 17 43 40 11**

*Je ne m'engage pas, je ne signe rien, je me renseigne.*

## **P.A.R.I : DES FONDS PUBLICS POUR DES TRAVAUX INEFFICACES.**



Le 3 février dernier, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) a eu à se prononcer sur deux textes. Celui concernant le financement des travaux qui seraient prescrits dans le cadre du P.A.R.I.

La CARENE, la Région, le Département financeraient 30 % du montant des travaux estimés à 6 140 000 € soit 1 842 000 €.

Concernant la convention de financement des mesures foncières de délaissement prescrites par le PPRT (habitations au lieu-dit La Henneitière et une entreprise sans activité), le coût total a été évalué à 438 000 € (13/10/2014) . La participation des collectivités financeurs (CARENE, Région, Département) atteindra 146 000 € si le « droit à délaissement » est mis en œuvre par les propriétaires.

A cette estimation, il faudra ajouter le coût de la démolition des biens estimé à 150 000 €.

**MACA** : « Le lancement du PPRT de Maca se fera en 2015". M.Pousset de la CGA l'a indiqué lors de la réunion du CSS le 3 décembre.



## **LA FORCE DE L'ASSOCIATION ? :**

## **SES ADHERENTS !**

Si vous ne l'avez pas encore fait, renouvelez votre adhésion , adhérez. Merci

### **Bulletin d'Adhésion ADZRP**

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** :  
.....

**Téléphone** : .....

**Adresse mail** : .....

**Le montant minimum de l'adhésion est de 7 € par personne.**

**Paiement par** :      **chèque** à l'ordre de « ADZRP » ou **Espèces**      (**rayez la mention inutile**)

**Date** : ..... **Signature** : .....

**ASSOCIATION DONGEOISE DES ZONES A RISQUES ET DU PPRT**  
**A déposer Maison des Associations rue des Métairies -Donges- boîte aux lettres ADZRP**